

Braconnage entre Gers et Hautes-Pyrénées

Fin de partie pour les braconniers



Braconnage entre Gers et Hautes-Pyrénées

Après six mois d'enquête menée par le personnel de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage des Hautes-Pyrénées, en collaboration avec leurs homologues gersois, le manège de trois individus auteurs d'actes de braconnage de nuit s'est achevé avec leur interpellation. Ces individus agissaient sur les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers depuis plusieurs années.

Avec l'aide de la gendarmerie nationale, ces braconniers qui agissaient à grande échelle, ont pu être interpellés.

La perquisition de leurs domiciles a permis la découverte et la saisie de plusieurs armes de chasse dont une arme équipée de silencieux et de lunette de visée, mais aussi des phares portatifs pour la recherche des animaux de nuit, du matériel utilisé pour la découpe et la transformation du gibier, de la venaison, ainsi que de deux véhicules utilisés pour braconner.

Lors de leurs auditions, ces personnes expliqueront sortir de nuit, depuis près de cinq ans, par simple amusement, par plaisir de braver l'interdit et de tuer des animaux. Ils effectuaient plusieurs sorties en période de chasse. Ils reconnaîtront avoir tué en toute illégalité une trentaine d'animaux : chevreuils, sangliers et lièvres.

Convoqués prochainement devant la justice, ils devront répondre de nombreuses infractions concernant la chasse et le port d'armes. Ils encourent jusqu'à quatre ans d'emprisonnement et 60.000 € d'amende.